

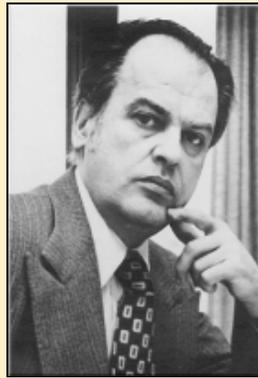
Laurent POTVIN (1920-)

Frère mariste

(2011)

Jean-Paul Desbiens, diariste

Pourquoi et comment tenir un journal personnel ?



Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@ugac.ca

Site web pédagogique : <http://www.ugac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.ugac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.ugac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Laurent POTVIN [1920-]

JEAN-PAUL DESBIENS, DIARISTE.

Pourquoi et comment tenir un journal personnel ?

Château-Richer, Québec, 5 novembre 2011, 13 pp. Texte inédit pour Les Classiques des sciences sociales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 5 novembre 2011 de diffuser cette monographie dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Laurent_Potvin@uqac.ca

Polices de caractères utilisée : Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

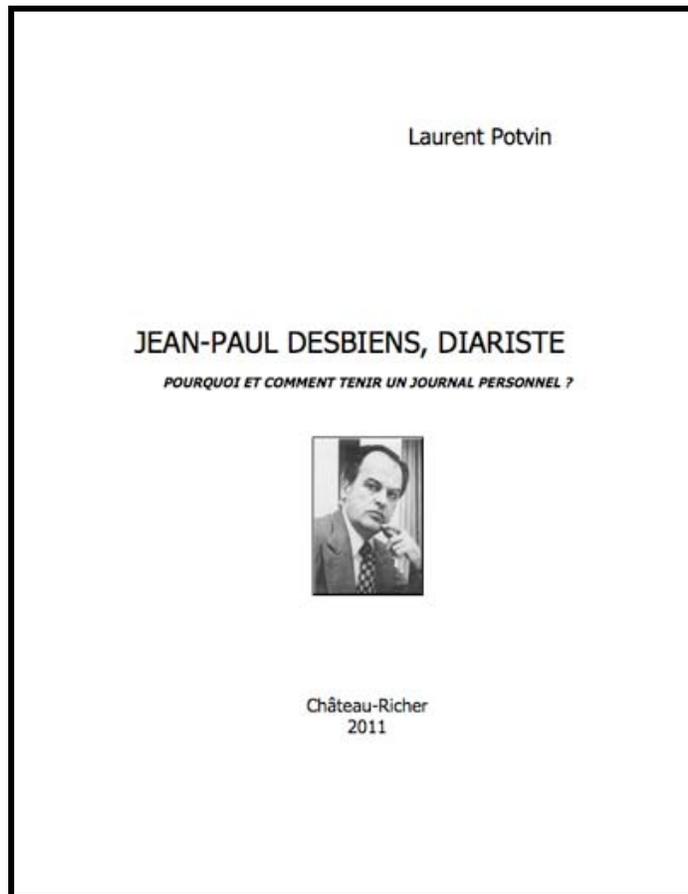
Édition numérique réalisée le 5 novembre 2011, revue et augmentée le 8 novembre 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Laurent POTVIN

Frère mariste

Jean-Paul Desbiens, diariste.
Pourquoi et comment tenir un journal personnel ?



Château-Richer, Québec, 5 novembre 2011, 13 pp. Texte inédit pour
Les Classiques des sciences sociales.

Laurent Potvin

Frère mariste, Château-Richer, Qc

"Jean-Paul Desbiens, diariste.

Pourquoi et comment tenir un journal personnel ?"

Château-Richer, Québec, 5 novembre 2011, 13 pp. Texte inédit pour Les Classiques des sciences sociales.

« Je rédige mon journal assez régulièrement et très fidèlement, depuis cinq ou six ans. De façon plus sporadique avant. »

Jean-Paul Desbiens, en 1983.

Jean-Paul Desbiens, diariste

Un jour ou l'autre, l'idée peut nous venir de tenir un journal personnel afin de mettre des souvenirs à l'abri de l'oubli. Il est fort possible que vous songiez vous-même à tenir un tel journal personnel. Ce désir a été éprouvé un jour par Jean-Paul Desbiens. Devant les avantages d'une telle entreprise, il a décidé alors de tenir son journal. Il a même envisagé un projet ambitieux... et même risqué : publier son journal. Il a sérieusement pesé le pour et le contre d'une telle entreprise. Il s'est posé quelques questions pratiques avant de se lancer dans cette aventure, une aventure qui peut durer bien des années et nous faire courir certains risques. Il ne faut pas oublier non plus qu'une telle pratique peut parfois exiger plusieurs heures de nos journées. Après longue réflexion, sa décision fut arrêtée : publier une partie de ses journaux après en avoir effectué une sélection la plus judicieuse possible.

Son premier entraînement consista à publier un ouvrage que l'on peut classer comme Mémoires personnels : « *Sous le soleil de la pitié* », ouvrage publié en 1973. Plusieurs lecteurs des ouvrages de cet auteur placent volontiers ce dernier ouvrage comme un de ses meilleurs écrits, certains n'hésitent même pas à le classer parmi les écrits les plus remarquables publiés au Québec.

Il faudra ensuite attendre « *Appartenance et liberté* », publié en 1983, pour pouvoir lire de Jean-Paul Desbiens un récit qu'on peut classer comme la suite de ses Mémoires amorcés en 1973, un arrêt qui aura donc duré dix ans.

La série des journaux de Jean-Paul Desbiens ne s'ouvre pas avec « *L'Actuel et l'actualité* » publié en 1986. Ce dernier ouvrage nous présente plutôt divers articles sur des sujets que l'auteur a pu traiter dans des articles publiés dans des revues ou exposés à des auditoires choisis lors de conférences. Il ne faut pas oublier que Jean-Paul Desbiens a donné des centaines de conférences sur divers sujets presque tous portant sur l'éducation et autres problèmes de vie en société.

Établissons dès maintenant la série complète de ses neuf Journaux en précisant pour chacun les années concernées.

Jean-Paul Desbiens, *Se dire, c'est tout dire, Journal 1989*, L'analyste, Montréal, 1989, 238 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Jérusalem, terra dolorosa, Journal 1990-1991*, Les éditions du Beffroi, Beauport, 225 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Journal d'un homme farouche, Journal 1983-1993*, Les Éditions Logiques, Montréal, 360 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Les années novembre, Journal 1993-1994-1995*, Les Éditions Logiques, Montréal, 1996, 542 pages.

Jean-Paul Desbiens, *À l'heure qu'il est, Journal 1996-1997*, Les Éditions Logiques, 1998, 491 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Ainsi donc. Journal 1998-1999*, Les Éditions Logiques, Montréal, 2000, 411 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Je te cherche dès l'aube, Journal 2000-2001*, Stanké, Montréal 2002, 358 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Comme un veilleur, Journal 2002-2003*, Septentrion, Québec, 2004, 370 pages.

Jean-Paul Desbiens, *Dernière escale, Journal 2004-2005*, Septentrion, Québec, 2006, 281 pages.

Pourquoi et comment tenir un journal personnel?

Tenir son journal c'est accepter une invitation à l'attention. Dans « *À l'heure qu'il est* », Jean-Paul Desbiens amorce une réponse au **pourquoi** de cette question double : « *Tenir un journal, c'est jeter un regard neuf à chaque instant. Devenir attentif à ce que l'on entend et à ce que l'on voit. Être un témoin des faits et gestes des gens autour de soi. Or, en nos temps de communications instantanées et universelles, « l'autour de soi » est devenu l'humanité. Tenir un journal et le publier, c'est répondre à la question de Julien Green : « Comment font les autres ? »* »

Jean-Paul Desbiens nous offre une réponse au **comment** tenir un journal. Dans un de ces Journaux, « *Les années novembre* », il vient préciser pour nous ce qu'est un journal. Il poursuit longuement sa réponse en précisant pour quelles raisons il entend faire usage de ce genre littéraire et quels buts il veut poursuivre en adoptant, dans ses prochains volumes, ce genre littéraire qu'il affectionnait.

Quel autre guide choisir dans ce domaine que Jean-Paul Desbiens lui-même qui, en 1993, pouvait écrire ceci : « *Je tiens un journal depuis longtemps. Depuis près de quarante ans, même si je l'ai fait de façon fort irrégulière, surtout pendant mes années les plus actives sur le plan professionnel. Lorsque je pense à ma « conduite diaristique » depuis une quinzaine d'années, et au bénéfice que j'en tire, je regrette d'avoir longtemps négligé cette discipline, car c'en est une. Toutefois, je n'ai pas, au début, envisagé de publier mon journal de mon vivant.* » (*Les années novembre*, pp. 17-23)

En vous faisant part d'un article de Jean-Paul Desbiens sur ce sujet, je me permettrai, pour une consultation plus facile, de titrer les passages qui contiennent ces conseils judicieux à l'adresse de ceux et celles qui veulent tenir leur journal personnel ou qui déjà en tiennent un et qui voudraient - une superbe occasion - évaluer leur propre technique dans leur usage de ce genre littéraire. Il vous restera à prendre une décision délicate : mon Journal vaut-il la peine d'être publié un jour ?

Voici cet article de Jean-Paul Desbiens, diariste d'expérience.

APOLOGIA PRO DIURNO

Le journal comme genre littéraire

Le journal est probablement le genre littéraire pratiqué par le plus grand nombre, non seulement d'écrivains patentés, mais aussi par le plus grand nombre de personnes. Davantage même que la correspondance. Quel adolescent, quelle adolescente surtout, n'a pas tenu son journal pendant quelques mois, quelques années ?

Thomas Mallon a écrit un volume sur les Journaux ¹ et les diaristes ². On y trouve des citations de centaines d'auteurs, les uns très connus ; les autres, d'obscurs chroniqueurs. Tout le monde sait que Henri-Frédéric Amiel, Franz Kafka, Henry David Thoreau, Anne Frank, Julien Green, Léon Bloy, Jules Renard, Jean XXIII, et des centaines d'autres personnages célèbres ont tenu leur journal. On sait moins, ou pas du tout, que tel fut également le cas de George Templeton Strong, Léon Trotski, Charles Lindbergh, Joseph Goebbels, etc. Une note de Thomas Mallon se lit ainsi : « Arthur Ponsonby, *English Diaries from*

¹ Thomas Mallon, *A Book of One's Own People and their Diaries*, Ticknor and Fields, NY, 1984.

² Le terme diariste n'existe pas en français. Les termes journaliste ou journalier porteraient à confusion. Par ailleurs, diariste dérive normalement du latin *dies* qui signifie jour. Le français, comme l'anglais, peut emprunter à la banque latine.

the Sixteenth to the Twentieth Century (1922), suivi de *More English Diaries* (1927) et de *Scottish and Irish Diaries* (1927) ».

Mallon classe les diaristes sous les catégories suivantes : les chroniqueurs, les voyageurs, les pèlerins, les créateurs, les apologistes, les confesseurs, les prisonniers. Parmi les apologistes, il faut comprendre bon nombre de politiciens et d'hommes d'État, c'est-à-dire des hommes qui avaient intérêt à présenter eux-mêmes leur point de vue, leur vie, leurs pompes et leurs œuvres. Parmi les confesseurs, ne cherchez pas, en l'occurrence, saint François de Sales ; comprenez plutôt bon nombre de psychanalystes et autres scaphandriers des profondeurs de l'âme.

Imaginons une page de journal au temps de Jésus

À supposer que le genre journal ait été pratiqué dans l'Antiquité, quel chercheur, quel humaniste ne serait pas heureux de mettre la main sur le journal d'Aristote ou de Platon ? Quel chrétien, dans mon hypothèse, n'aimerait pas lire le journal de Joseph : trente ans dans l'intimité quotidienne de Jésus et Marie. J'ai déjà imaginé la chose. Le 19 mars 1982, j'écrivais ceci dans mon journal :

- *Pendant que nous nous reposions un peu, Jésus et moi, il me dit tout à coup : « Père, crois-tu à la résurrection des morts ? »*

- *Je ne savais trop quoi répondre. Je me suis souvenu d'un passage du Livre où il est écrit : « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. » Il n'a pas réagi. Après un bon moment, il a dit :*

- *Aimer quelqu'un, c'est lui dire : « Toi, tu ne mourras pas. » Et je sais que mon Père m'aime.*

- *Il nous avait parlé de son Père, il y a quelques années, le jour où Marie et moi l'avions retrouvé dans le temple, après trois jours de mortelles angoisses. Nous n'avions pas compris alors. De quel Père parlait-il ? Il m'appelle père et il parle de son Père, et il est clair qu'il ne s'agit pas de moi dans les deux cas. Cet enfant m'échappe. Pourtant, je ne sens aucun éloignement de sa part à mon égard. Je le sens très*

proche, chaleureux, rassurant, pacifiant. Sa mère en sait plus que moi, sans doute. Nous ne sommes guère revenus, elle et moi, sur les circonstances mystérieuses de sa naissance. Nous sentons que nous sommes tous les deux enveloppés par quelque chose qui nous dépasse et que nous ne pouvons qu'adorer en silence.

Quel doit être le contenu d'un journal?

Par définition, un journal fait état des pensées, des lectures, des sentiments de son auteur, des événements de sa vie, de l'actualité telle qu'il la perçoit. Cela dit, il convient de distinguer quand même le journal d'autres genres littéraires apparentés. Ainsi, une autobiographie n'est pas un journal, même si elle est construite selon une ligne chronologique stricte. De même, une biographie n'est pas un journal, même si elle ne concerne qu'une seule personne. Dans une biographie, le regard qui est porté sur une personne n'est pas le regard du *je* qui tient journal. Un journal n'est pas non plus une apologie de l'auteur, dont un exemple célèbre s'intitule : *Apologia pro vita sua*, de John Henry Newman. (1864) Les mémoires ne doivent pas non plus être confondus avec le journal. Les mémoires sont un choix d'événements et d'actions, une reconstruction et une interprétation d'une vie. Ils n'en sont pas la trace ni le miroir quotidiens.

Il faudrait encore exclure les souvenirs, les calepins, les confessions (celles de saint Augustin, celles de Rousseau) ; les carnets, qui sont parfois des notes d'accompagnement d'une œuvre d'un auteur. Camus, Saint-Exupéry, Montherlant en ont écrit. Également, les témoignages du genre entretiens. Marcel Légaut, Jean Guitton, Gustave Thibon, Marcel Conche ont participé à ce genre. Et encore, des confidences comme on en trouve dans *Notes intimes* de Marie Noël. (Stock, 1988)

Quelques autres diaristes bien connus et leurs particularités

Ce n'est pas une lapalissade d'ajouter qu'il y a autant de journaux que de diaristes. Le journal de Julien Green n'est pas celui de Léon Bloy ; celui d'André Gide n'est pas celui de Paul Claudel. La mention de Claudel m'amène à distinguer les journaux publiés du vivant de leur auteur (Green, Bloy) et ceux publiés après leur mort.

La veuve de Jules Renard détruisit au moins mille pages de son Journal avant de le remettre à un éditeur. Par contre, François Varillon consacra huit ans à éditer le journal de Claudel. J'imagine que Claudel avait laissé les instructions appropriées à qui de droit avant de mourir. Autrement, il aurait sans doute supprimé les dizaines de mentions qu'il fait de ses globules rouges. Au reste, tout le monde ne s'appelle pas Claudel et tout le monde ne peut pas tabler sur un éventuel Varillon comme exécuteur testamentaire de ses saintes écritures ! Mieux vaut les vendre de son vivant aux Archives les plus offran-tes, fédérales ou provinciales.

Aussi grand amateur de journaux que je suis, je n'ai évidemment pas lu tous les journaux disponibles en français ou en anglais. À cette heure, par exemple, je n'ai pas lu le *Journal* des frères Goncourt ni les douze mille pages du *Journal* de Paul Léautaud.

Le *Journal* de Jules Renard me paraît un modèle du genre. Lui-même, d'ailleurs, bien qu'il ait été un homme de théâtre, et qu'il enviât le succès et la gloire d'Edmond Rostand, écrivait, à propos de son *Journal* : « C'est tout de même ce que j'aurai fait de mieux et de plus utile dans ma vie. » Gide se plaignait que son Journal menaçait de devenir un « cimetière des articles nés-morts ». Mais quand peut-on croire Gide ? Jules Renard, en tout cas, en cours de route ou après coup, tira de son *Journal* la matière d'un de ses livres : *Histoires naturelles*.

Le cas de Ernst Jünger est exemplaire. À son sujet, Mircea Éliade écrit : « Ce qui frappe et ce qui ravit dans le *Journal* de Jünger, c'est l'attention avec laquelle il examine et cerne la matière de la journée :

rencontres, dialogues, lectures, réflexions. [...] Je ne sais pas si l'on a suffisamment remarqué combien le *Journal* en tant qu'œuvre littéraire, tel que le conçoit Ernst Jünger, est une nouveauté, une innovation. [...] En effet, nous entrons dans une époque où les genres traditionnels d'exprimer l'expérience du monde et sa réflexion personnelle sur cette expérience, sont en train de se périmer. Nous connaissons depuis James Joyce la "mort" du roman classique, et depuis Beckett et Ionesco, la destruction du langage dramatique conventionnel. [...] Il n'est pas exclu que très prochainement, nous verrons des écrits théoriques rédigés d'une manière plus personnelle et plus fragmentaire, voire asymétrique. Le fragment, l'écrit intime, la méditation personnelle sont susceptibles de devenir les instruments les plus adéquats pour communiquer une pensée vivante. »

On écrit pour être lu. Toute prétention contraire relève de la futilité. Job lui-même souhaitait que sa révolte fût écrite : « Ah ! Que soient écrites mes paroles, que sur le bronze elles soient gravées, qu'avec un burin de fer et de plomb elles soient pour toujours sculptées sur le roc ! » (19, 23-24) Quand on tient régulièrement un journal, c'est avec l'idée qu'un jour, il sera publié. On n'écrit pas pour soi seul, à moins qu'il ne s'agisse de clarifier sa pensée ou de canaliser ses émotions. Et dans ce cas, une fois la besogne accomplie, on détruit ce que l'on a pu écrire. Effectivement, j'ai déjà détruit de bonnes sections de mon *Journal*.

Mon cas personnel comme diariste

Je tiens un journal depuis longtemps. Depuis près de quarante ans, même si je l'ai fait de façon fort irrégulière, surtout pendant mes années les plus actives sur le plan professionnel. Lorsque je pense à ma « conduite diaristique » depuis une quinzaine d'années, et au bénéfice que j'en tire, je regrette d'avoir longtemps négligé cette discipline, car c'en est une. Toutefois, je n'ai pas, au début, envisagé de publier mon journal de mon vivant.

Pourtant, en 1989, j'avais publié *Se dire, c'est tout dire* (Éditions de L'Analyste), et *Jérusalem, terra dolorosa* (Éditions du Beffroi).

Dans le premier cas, il s'agissait d'extraits non datés, regroupés sous quelques thèmes très larges. À proprement parler, il ne s'agissait donc pas d'un journal. À l'automne 1993, je publiais *Journal d'un homme farouche* (Éditions du Boréal) qui couvrait la période 1983-1992.

Comme je m'en explique dans la présentation du volume en question, j'ai fait la toilette de mes cahiers, pour la circonstance. Il en va différemment cette fois-ci. Ces trois dernières années, j'ai tenu mon journal avec l'idée de le publier. Objectera-t-on que, dans ces conditions, un journal est moins vrai, moins transparent, moins journal ? Que voulez-vous que je vous réponde ? Je suis mon seul témoin, et l'on sait qu'un témoin unique est un témoin nul : *testis unus, testis nullus*.

De toute façon, il est strictement impossible de tout dire, d'une part ; d'autre part, je fais la distinction entre un journal et un étalage. Je ne pratique pas la « méthode Léautaud », comme dit Mircea Éliade³, qui poursuit : « Les dix ou douze mille pages de son *Journal* sont en grande partie décevantes et parfois triviales. [...] De cette masse énorme de papier noirci, se dégage la prolixité, la médiocrité de l'écrivain, en fin de compte, la pauvreté spirituelle de ce misanthrope devenu presque légendaire. » Je suis conscient que le fait de citer ces remarques peut produire l'effet boomerang !

Il y a plus : nos idées, nos pensées, nos sentiments, nos émotions ne méritent pas tous d'être fixés. Que de choses nous traversent l'esprit, comme on dit, et qui font très bien de le traverser sans plus. Aucun profit à les inviter à s'installer ! Au contraire, bien des émotions, des pensées, des jugements sont des intrus qu'il faut chasser. Pour parodier Voltaire, je dirais que chacun est pour lui-même son propre « valet de chambre ». Joseph de Maistre disait : « Je ne sais pas ce que c'est que la conscience d'un scélérat, mais je sais ce que c'est que celle d'un honnête homme et c'est épouvantable. »

³ *Magazine littéraire*, novembre 1977, dans un numéro spécial consacré à Jung, grand et presque centenaire diariste de l'essentiel.

Avantages du journal comme genre littéraire

Au demeurant, le journal est le genre littéraire qui garantit la plus grande proximité entre l'auteur et le lecteur. Dans un roman, l'auteur utilise des personnages pour communiquer sa pensée, sa vision du monde, ses jugements sur l'actualité. Dans un journal il n'y a pas d'intermédiaires. Ni, non plus, de « grammaire » ou de « syntaxe » propres à un art, ou à une école, à un moment donné, au sens où les critiques parlent de grammaire ou de syntaxe cinématographique, par exemple.

Je dirai encore ceci : le *Journal d'un homme farouche* a été accueilli honorablement. Les Éditions du Boréal n'ont pas fait fortune avec ce volume, mais elles sont « rentrées dans leur argent », comme disait mon père. Je n'ai pas fait fortune, moi non plus. En fait, hormis le cas des « locomotives de l'édition » (Jean-François Lisée, par exemple, ou Pierre Godin, tous deux de l'écurie Boréal), et celui des auteurs de téléromans, il n'y a pas grand monde qui peut « vivre de sa plume », au Québec. En France non plus, toutes proportions gardées. Soit dit en passant, la métaphore de la « plume » sent son encre, à l'époque des machines à puces électroniques. « Le stock des métaphores s'épuise », comme dit Domenach.

En vérité, il ne s'agit pas d'argent. L'écrivain, même relativement chanceux, n'écrit pas pour de l'argent. Je mets en fait que l'écrivain « moyen » (même chanceux, ce qui est mon cas) est le travailleur le moins bien payé au tarif horaire. Personne ne peut imaginer le nombre d'heures qu'il faut investir à simplement faire la « toilette » d'un texte. Surtout maintenant qu'on est obligé de tout faire soi-même, à cause des machines à puces. La machine, qu'il s'agisse d'un bouledoseur (cf dictionnaire Bélisle) ou d'un ordinateur, déplace le travail ; elle ne le diminue pas. À ce sujet, il faudrait lire quelques Propos d'Alain ⁴ *.

⁴ Soyons gentil. Donnons la référence : Propos, Pléiade : *La vitesse ne paie pas et Guetteurs et nourrisseurs*.

* [Voir les Propos d'Alain disponibles dans [Les Classiques des sciences sociales](#). [JMI](#).]

La question n'est pas là. On n'écrit pas pour les arbres. On écrit pour être lu. Ce qui est en cause, c'est la qualité des échos que j'ai reçus à la suite de la publication du *Journal d'un homme farouche* : une trentaine, une quarantaine de lettres, toutes très longues et de haute qualité humaine. Avoir rejoint une seule âme serait une récompense suffisante. La Bruyère écrivait : « Quand on ne serait, pendant sa vie, que l'apôtre d'un seul homme, ce ne serait pas être en vain sur terre, ni lui être un fardeau. » J'ai trouvé cela dans le *Journal* de Julien Green. C'est pour dire !

(Les années novembre, pp. 17-23)

Un diariste expérimenté nous donne des conseils pratiques

Comme conclusion de cet exposé sur le journal personnel, faisons appel à un conseiller expérimenté en rédaction d'un ouvrage de ce genre : Jean-Paul Desbiens.

C'est que, tout en rédigeant ses divers journaux, Jean-Paul Desbiens s'est fréquemment permis de nous livrer des réflexions assez pointues sur son travail d'un diariste. Les réflexions que nous livre ce rédacteur de métier pourront sûrement guider ceux et celles qui tiennent déjà leurs journaux personnels ou qui se proposent d'en tenir un. Je signalerai donc ses remarques et ses conseils sans commentaires de ma part.

Dans l'exposé de ses remarques importantes, vous noterez facilement le ton et l'assurance du professeur d'expérience. Cette présentation condensée vous évitera le souci de parcourir, à la nomenclature Journal, les deux « Dictionnaires de citations de Jean-Paul Desbiens » que *Les classiques des sciences sociales de l'UQAC* ont préparés à l'intention des lecteurs de ses divers journaux.

Journal. Avantages du journal comme genre littéraire.

« Le journal est le genre littéraire qui garantit la plus grande proximité entre l'auteur et le lecteur. Dans un roman, l'auteur utilise des personnages pour communiquer sa pensée, sa vision du monde, ses jugements sur l'actualité. Dans un journal il n'y a pas d'intermédiaires. Ni, non plus, de « grammaire » ou de « syntaxe » propres à un art, ou à une école, à un moment donné, au sens où les critiques parlent de grammaire ou de syntaxe cinématographique, par exemple. » (*Sous le soleil de la pitié.*)

Journal et journal

« Le journal (une gazette) est un support fragile et vite vieux. Le journal (comme genre littéraire) est autrement plus durable. Plus, peut-être, que les mémoires, qui sont toujours des arrangements, des postures. Un journal aussi peut être une posture, mais enfin, il laisse plus de place à un peu de vérité. Les meilleurs journaux (je pense à Guitton, à Jünger entre cent) sont des témoignages et des archives. À une époque aussi éclatée et aussi jetable que la nôtre, ils sont des repères. » (*À l'heure qu'il est.*)

Journal, non étalage

« Un journal ne doit pas être un étalage. Nos idées, nos pensées, nos émotions, nos humeurs, nos jugements surtout ne méritent pas tous d'être fixés. Que de choses nous traversent l'esprit, comme on dit, et qui font très bien de le traverser, sans plus. Aucun profit à les inviter à s'installer ! » (Ainsi donc.)

Journal et vérité

« Un journal ne sort dans le monde qu'après avoir fait sa toilette. Un secret n'est pas un mensonge. L'important, c'est que ce qui est retenu soit conforme à ce qui a été noté en son temps. Autrement, il ne s'agit plus d'un journal ; il s'agit de mémoires ou d'un roman. Le *Journal d'un curé de campagne*, de Bernanos, est une invention, une création. Ce n'est pas la transcription d'un journal qu'aurait effectivement tenu tel curé de France dans les années 30. » (Journal d'un homme farouche.)

Journal et curiosité

« L'homme est curieux de l'homme ; cela est vieux comme l'homme. Des ragots de cordes à linge aux tribunes téléphoniques, en passant par les journaux à potins et les aménités que les « chers collègues » se croquent dans le dos les uns des autres, il s'agit toujours de chercher à savoir ce que l'autre a fait, fera ou ne fera pas ; de ce que l'autre a dit et de ce que l'autre a dit que l'autre avait dit. » (Journal d'un homme farouche.)

Journal personnel

« Un journal, par définition, est un ouvrage discontinu. L'unité vient de l'auteur : ses thèmes, ses références, sa ligne de pensée. La limaille des événements, des réflexions, des impressions s'organise en champs sous l'aimant de l'auteur. » (Journal d'un homme farouche.)

Journal personnel : son importance

« Je tiens journal depuis quarante ans. J'en ai détruit une bonne partie qui avait rempli son office thérapeutique. Durant tout ce temps, par ailleurs, je n'ai pas tenu mon journal de façon régulière. Pendant les années où j'étais plongé dans l'action, je me suis écarté de cette discipline et de cette ressource. Je le regrette. J'y retrouverais aujourd'hui quelque secourable ravitaillement. » (Journal d'un homme farouche.)

Journal : son utilité

« L'utilité d'un journal peut consister à montrer comment les craquements du monde trouvent leur écho dans une conscience individuelle. » (Journal d'un homme farouche.)

Tenir journal, ce que c'est...

« Tenir un journal, c'est jeter un regard neuf à chaque instant. Devenir attentif à ce que l'on entend et à ce que l'on voit. Être un témoin des faits et gestes des gens autour de soi. Or, en nos temps de communications instantanées et universelles, « l'autour de soi » est devenu l'humanité. Tenir un journal et le publier, c'est répondre à la question de Julien Green : « Comment font les autres ? » (À l'heure qu'il est.)

Journal : un exercice utile

« L'utilité de tenir un journal ne fait guère de doute. Il s'agit d'abord d'un exercice d'écriture et, par là, une occasion de préciser sa pensée. Il permet ensuite de constituer des réserves, d'engranger

des observations fugitives, des citations que l'on aurait bien de la peine à retrouver autrement (Se dire, c'est tout dire.)

Journal personnel

« Après 1992 j'ai continué à tenir mon journal, mais avec l'intention de le publier. Je continue dans la même intention. Est-ce que pour autant je me prends pour un auteur « ayant résisté à l'épreuve du temps » ? Cette prétention serait pire que la présumée fringale d'informer les galaxies de mon vécu quotidien! » (Ainsi donc...)

Journal personnel : sa définition

« Il existe autant de définitions, de conceptions, de pratiques d'un Journal qu'il y a de diaristes. » (Ainsi donc.)

Journal : ses fonctions

« L'utilité de tenir un journal ne fait guère de doute. Il s'agit d'abord d'un exercice d'écriture et, par là, une occasion de préciser sa pensée. Il permet ensuite de constituer des réserves, d'engranger des observations fugitives, des citations que l'on aurait bien de la peine à retrouver autrement.) (Se dire, c'est tout dire.)

Journaux parallèles

« Léon Bloy, durant certaines périodes de sa vie, tenait littéralement deux journaux parallèles. Dans l'un, il notait les événements tels qu'il les vivait ; dans l'autre, celui qu'il a publié, il faisait des choix et des arrangements qui arrangeaient, justement, sa posture pour la postérité. » (Se dire, c'est tout dire.)

Journal : le tenir avec fidélité

« Je rédige mon journal assez régulièrement et très fidèlement, depuis cinq ou six ans. De façon plus sporadique avant. Depuis une trentaine d'années... » (Appartenance et liberté)

Une dernière décision importante

La publication de votre Journal personnel. Publier, oui ou non?

Si vous désirez publier un jour votre *Journal personnel*, il faudra user de discernement, vous l'aurez sans doute deviné...

C'est que publier entraîne des coûts, bien sûr, et surtout, des responsabilités légales. Cela suppose que vous effectuiez une re-lecture soignée de votre journal afin d'effectuer les élagages qui s'imposent.

De même, certains détails de votre journal n'ont pas avantage à être publiés... tout comme la réputation de vos chers ennemis... Cela ne mérite pas de figurer sur les toits !

Que votre journal personnel soit votre confident... et le demeure afin de vous prémunir contre les ripostes qui pourraient être coûteuses. Ce qui avait charmé vos heures d'écriture secrète risquerait de devenir la cause de mois et d'années de regrets amers.

FIN